

DÉLIBÉRATION N°73

OBJET : INSTALLATION D'UNE CAMÉRA DE VIDÉO PROTECTION SUR L'AIRE DE JEUX DU PARC DE LA DOUTRE

Entendu l'exposé de Monsieur Manuel MACHADO, Adjoint au maire ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment le titre V relatif à la vidéo protection ;

Vu le décret n° 96-926 du 17 octobre 1996 relatif à la vidéo protection ;

Vu les arrêtés des 3 et 21 août 2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéo protection ;

Considérant que le déploiement des moyens de vidéo protection, dans le respect des libertés publiques constitue un instrument majeur en matière de prévention et de lutte contre l'insécurité ;

Considérant que la vidéo protection est un outil efficace dans la lutte contre les dégradations, les cambriolages et les vols ;

Considérant la nécessité de faire évoluer le système vidéo de la Ville pour gagner en efficacité ;

Considérant la mise en place par la Ville d'Ozoir-la-Ferrière en 2010, d'un centre de supervision urbain situé dans les locaux de la mairie principale, qui permet, via un système de vidéo protection, de surveiller l'espace urbain communal ;

Considérant la possibilité de solliciter des subventions auprès du FIPD, de la Région Ile-de-France, et du département de Seine-et-Marne ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

VALIDE la demande d'installation d'une nouvelle caméra sur l'aire de jeux du parc de la Doutre .

AUTORISE Madame la maire, ou l'Adjoint délégué, à signer tous les documents utiles au suivi du projet.

Délibération adoptée à l'unanimité

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 30 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Jean-Paul CHONION.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 30 juin 2026

La Maire,
Laëtitia DEVRIENDT.



REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20260630-DELIB_73_26

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

Conseillers en exercice :	35
Présents :	33
Absents :	2
Pouvoir :	1
Votants :	34*

Convoqués le : 24 juin 2026

L'an deux mil vingt-six le trente juin à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Laëtitia DEVRIENDT, maire.

PRESENTS : Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Paul BADRI, Madame Christelle PUJO, Monsieur Guillaume PROUST, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Sonia LAURENT, Monsieur Jean-Paul CHONION, Madame Isabelle PITSCH, Monsieur Michel CALAFATO, Madame Catherine ROUSSEAU, Madame Tiffanie CALAS, Madame Diane DA SILVEIRA, Monsieur Bruce HENRIONNET, Madame Louise GUIBERT, Monsieur Adrien PAIRON, Madame Méline RIVERA, Monsieur Maxence LEBRUN, Madame Nadège BERTHAULT, Monsieur Pascal ROSE, Monsieur Sébastien CHAUVIN, Madame Ludivine BERTOLOTTI, Monsieur Antonio AMARAL, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Sandrine COUPPÉ, Monsieur Cédric BLANC, Madame Nadia FRANÇOIS, Monsieur Dov COHEN, Monsieur Fabien DARTIS, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Marie TISSIER, Monsieur Jean-Marc BARDON, Madame Séverine NOEL.

ABSENTE : Madame Audrey DAMMAN

ABSENTE AYANT DONNÉ POUVOIR DE :

Madame Fatiha BORROS à Monsieur Adrien PAIRON

Madame la Maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Jean-Paul CHONION, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

** Il est à noter que, conformément aux textes en vigueur, Madame la maire a quitté la séance pendant le vote des délibérations portant sur les Comptes Financiers Uniques (budget principal Ville, budget annexe Assainissement, budget annexe Location de salle et spectacles) et le Compte administratif du budget RPA (délibération n°53, 54, 55, et 57).*

Madame la maire a également quitté la séance pendant le vote de la délibération n°56 (Compte de gestion 2025 au budget annexe RPA (Résidence pour personnes âgées)).

Pendant ces absences, la présidence a été confiée à Madame Christelle PUJO.

REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20260630-DEL IB_52_26